



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E111223

VALABLE JUSQU'AU

13/01/2027

ÉDITÉ LE

17/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/11/1974

Forme juridique : SARL

Capital : 37 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE MANS 303858880

Siret : 303 858 880 00022

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 3232950

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 14682294

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 146862294

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : ENTREPRISE D'ELECTRICITE GENERALE CHEVE

RUE DE L'ARCHE
ZONE ARTISANALE DU PONT
72300 SABLE-SUR-SARTHE

Téléphone : 02 43 95 02 93

Fax :

Portable : 06 37 88 82 16

Site Internet :

E-mail : cheve.elec@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

BOIVIN OLIVIER CO-GÉRANT / BLAISON FLORIE, MARCELLE, SYLVETTE
CO-GÉRANTE

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE	16/11/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	15/11/2023
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m ² Mention RGE	15/01/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	20/01/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	20/01/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	15/01/2025

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.